

Drogue au salon de massage

Flamatt » Le préfet de la Singine Nicolas Bürgisser a ordonné jeudi la fermeture d'un bar-salon de massage, à Flamatt. Cette décision fait suite à une descente de police, organisée vendredi 9 décembre, en raison de soupçons de trafic de drogue dans l'établissement.

Lors de leur perquisition, les agents de police ont saisi 32 grammes de cocaïne, conditionnés en

boulettes et des sachets «mini-grip», ainsi qu'environ 11 000 francs. L'auteur présumé du trafic de stupéfiants est un ressortissant serbe, âgé de 36 ans. Lors de son audition, l'homme a nié les faits. Il a été placé en détention par le procureur chargé de l'enquête, communiqué la police cantonale.

Deux ressortissantes roumaines, âgées de 25 ans, ont éga-

lement reconnu des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants. L'une d'entre elles et une autre ressortissante roumaine de 21 ans ont été dénoncées pour infraction à la loi fédérale sur les étrangers, car elles ne disposaient pas des autorisations requises pour travailler comme prostituées. »

THIBAUD GUISAN

Unia dénonce une dérive inacceptable

Bulle » «Le cadeau de Noël offert par les commerçants de la Grand-Rue aux familles de leurs employés ne sent pas le sapin et le vin chaud.» La formule est d'Unia région Fribourg. Dans un communiqué, le syndicat dénonce l'extension des horaires des commerces de la Grand-Rue. Dans le cadre du marché de Noël qu'il organise, le Groupement des commerçants Bulle/La Tour-de-Trême a obtenu l'autorisation de la commune d'ouvrir exceptionnellement ce dimanche jusqu'à 18 h et d'organiser des

nocturnes de jeudi à aujourd'hui jusqu'à 22 h.

Pour Unia, il s'agit d'une «dérive inacceptable». Le syndicat estime que la ville s'est rendue coupable d'une «interprétation large de la loi sur l'ouverture des commerces». «Cette ouverture est tout à fait légale et a obtenu l'aval du Service public de l'emploi. Le but est de faire vivre et de rendre attractif le centre-ville durant le marché de Noël», répond Jacques Morand, syndic de Bulle. »

MAUD TORNARE

Pro Fribourg consacre le dernier numéro de sa revue au peintre fribourgeois disparu il y a vingt ans

De nouveaux regards sur Niquille

« ANNE REY-MERMET

Fribourg » Presque vingt ans jour pour jour après le décès d'Armand Niquille, l'association Pro Fribourg consacre le nouveau numéro de sa revue trimestrielle au peintre fribourgeois. «Cette publication est née d'une interpellation de Claude Luezi, qui se demandait pourquoi Pro Fribourg n'avait jamais rien fait sur Armand Niquille», a expliqué Sylvie Genoud, secrétaire générale de l'association, hier matin lors d'une conférence de presse.

Une dizaine d'articles

Une dizaine d'auteurs ont participé à cette monographie intitulée *Armand Niquille, des réalités rêvées*, réalisée en collaboration avec la fondation qui préserve le patrimoine du peintre décédé le 17 décembre 1996. Parmi eux, Claude Reichler, professeur honoraire à l'Université de Lausanne, Patrick Rudaz, conservateur du Musée de Charmey, Walter Tschopp, ancien conservateur du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ou encore Bernard Hodel, professeur d'histoire de l'Eglise à l'Université de Fribourg. Une façon de multiplier les points de vue sur l'œuvre, mais aussi la vie du peintre, avec notamment un article de Marc Monteleone, un de ses anciens élèves, qui mêle «témoignage et analyse de la technique».

«Ce qui me fait particulièrement plaisir, c'est que de nou-



La ville de Fribourg était le sujet de prédilection du peintre Armand Niquille. Fondation Armand Niquille

velles plumes s'intéressent au travail d'Armand Niquille, des gens qui ne l'ont pas connu personnellement. Il y a une sorte de renouveau, après la première vague de critiques qui l'ont porté vers la notoriété dans le dernier tiers de sa vie, et après la seconde vague constituée de ses élèves. Ce qui laisse penser que son œuvre va être pérenne», se réjouit Claude Luezi, lui-même élève du peintre.

Des réactions positives

A peine parue, la revue a déjà produit des effets positifs. «Cela fait ressortir des œuvres dont on n'avait pas connaissance. Rien que ce matin, quelqu'un qui avait déjà lu la publication a appelé la fondation pour dire qu'il avait un tableau chez lui», indique Laurence Fasel, historienne de l'art et membre de la Fondation Armand Niquille. «Depuis un an et demi, une septantaine de nouveaux tableaux ont été répertoriés», ajoute-t-elle.

Douze toiles inédites figurent d'ailleurs dans la revue de Pro Fribourg. La fondation travaille à un catalogue raisonné de l'œuvre de l'artiste fribourgeois. Déjà bien avancé avec près de 900 tableaux, ce document de référence devrait être prêt d'ici deux à trois ans. »

» Armand Niquille, *des réalités rêvées*, en vente dans les librairies Albert le Grand et Payot à Fribourg, et le Vieux-Comté à Bulle. Peut aussi être commandé à info@pro-fribourg.ch.

» Lire aussi en page 40

Bruno Boschung à la fête



Le président du Grand Conseil était à l'honneur hier soir en son fief de Wünnewil. Aldo Ellena

Wünnewil » Escorté par les fiers cavaliers du Cadre Noir et Blanc, le nouveau président du Grand Conseil Bruno Boschung a surgi du brouillard hier soir à Wünnewil. Il a été acclamé par plusieurs centaines de personnes se réchauffant tant bien

que mal au vin chaud et au pot-au-feu. La soirée en l'honneur du démocrate-chrétien de 54 ans s'est conclue par un grand banquet en présence notamment de Maurice Ropraz, président du Conseil d'Etat. »

NICOLAS MARADAN

Sushi Mania dans le giron de Migros

Vuadens » Bischofszell Produits alimentaires (BINA) poursuit son expansion. Cette filiale de Migros a pris la majorité des parts de la société Sushi Mania basée à Vuadens. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

«L'entreprise fribourgeoise sera intégrée au groupe BINA avec tous ses collaborateurs et son activité de production se poursuivra sur son site», a communiqué hier Migros. Marc Durst restera directeur et actionnaire de la firme gruérienne.

Spécialisé dans la cuisine japonaise, Sushi Mania emploie 110 collaborateurs. Le groupe est présent dans toute la Suisse à travers la grande distribution. Il a été créé en 2002. » ATS

Les préfets assermentés à leur tour



Institutions. Après l'assermentation des députés et celle du Conseil d'Etat, jeudi, c'était hier après-midi au tour des préfets de prêter serment devant le gouvernement. Une première pour trois nouveaux magistrats, élus le 27 novembre dernier: Nicolas Kil-

choer (Broye), François Genoud (Veveysse) et Manfred Raemy (Singine). Daniel Lehmann (Lac), Carl-Alex Ridoré (Sarine), Patrice Borcard (Gruyère) et Willy Schorderet (Glâne) avaient pour leur part été réélus dès le 6 novembre. PP/Vincent Murith